YERRES

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2005**

**DELIBERATION N° 2005/12/996/A**

**OBJET : Participation financière de la Commune aux dépenses de fonctionnement des écoles Beth Rivkah de Yerres, Sainte-Thérèse de Montgeron, Saint-Pierre de Brunoy pour l'année scolaire 2005/2006.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2321-1 et L 2321-2, aliéna 9,

VU le Code de l'Education,

VU la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports de l'Etat et les établissements d'enseignement privé,

VU la loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales, modifiée et complétée par la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005,

VU le contrat d'association du 20 décembre 1990 et son avenant du 12 novembre 1991 passé entre l'Etat et l'école Beth Rivkah,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 10 à la convention du 1er août 1996, ci-annexé, fixant les modalités de la participation communale aux dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association avec l'Etat, de l'école Beth Rivkah sise 43-49 rue Raymond Poincaré à Yerres, soit 450 € par élève, compte tenu d'un effectif de 71 élèves au titre de l'année scolaire 2005/2006 la participation communale s'élèvera à 31 950 €.

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant et tout document y afférent,

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de la Commune, exercice 2006.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 91 23

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture
le 23-12-05
et de la publication le 23-12-05
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 91 23